L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 24 OCTOBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN 24 OCTOBRE.

Nos carpet-baggers.

L'impunité dont ont joui jusqu'à présent, les aventuriers qui, en 1868, se sont abattus sur la Louisiane comme sur une proie et qui ont accumulé les ruines pour pouvoir se livrer à leur aise au pillage, a enhardi ces hommes au point que nous les voyons recommencer leurs menées pour tirer encore quelque chose de la situation troublée dans laquelle ils ont laissé notre malheureux Etat.

William Pitt Kellogg, le plus impudent de toute la bande, a l'audace de prétendre représenter notre Etat au Sénat des Etats-Unis. Il oppose à l'élu de la Législature légale les titres que lui ont délivrés les fraudeurs et les faussaires du Bureau des retours.

L'usurpateur de 1872, la créature de la conspiration de minuit, le fuyard du 14 septembre, a été l'organisateur et l'instigateur du complot qui avait pour objet d'escamoter encore une fois, en 1876, la volonté du corps électoral. Il est matériellement et moralement, le complice des machinations frauduleuses du Bureau des retours. Il devrait donc aller s'asseoir à côté des membres de ce bureau sur les bancs de la Cour Criminelle.

Pendant les quatre années de son administration usurpatrice, il a commis assez d'abus de pouvoirs, de malversations et de fraudes contre les intérêts du Trésor pour mériter d'aller finir ses jours au pénitencier.

Comment se fait-il donc que M. Kellogg ne soit pas poursuivi et qu'il puisse impunément se pavaner à Washington et disputer au juge Spofford un siège de sénateur ?

Devons-nous encore subir l'humiliation de voir la Louisiane représentée au Sénat des Etats-Unis par un homme qui l'a si odieusement tenue sous le régime des baïonnettes ? Ce serait à faire regretter la clémence qu'a montrée le peuple de cette ville envers les exploiteurs éhontés dont les méfaits ont dépassé ceux des proconsuls romains flétris par Cicéron.

Mais il semble que la coupe de nos hontes n'ait pas encore été vidée jusqu'à la lie.

Tandis que Kellogg, Packard et les deux principaux membres du Bureau des retours se disputent le contrôle des emplois fédéraux à la Douane, voici que le premier et le plus coupable de la bande des carpet-baggers, celui dont la domination a coûté tant de millions à la Louisiane, reparait dans la lice avec l'intention de disputer à ses anciens complices, devenus plus tard ses rivaux, les restes de la proie sur laquelle ils ont tous fait curée pendant huit ans.

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle de la rentrée en scène de Warmoth, mais nous ne saurions voir sans indignation et aussi sans inquiétude ce personnage annoncer l'intention de jouer de nouveau un rôle dans nos affaires politiques. Son habileté, sa rouerie égalent sa perfidie. Il a été le maître et le créateur de cette école de politiciens radicaux dont le seul mobile est l'argent et le principal moyen la corruption. Il a profondément démoralisé toute la classe de gens de couleur qui a pris part aux affaires publiques, et son influence corruptrice s'est étendue jusque dans les rangs de la démocratie.

Nous n'aurons de réformes sérieuses et durables, nous n'aurons de paix et de tranquillité, qu'autant que nous serons débarrassés de la participation des anciens meneurs radicaux carpet-baggers à nos affaires publiques.

Il existe un moyen légitime et légal de les écarter, c'est de faire peser sur eux les responsabilités criminelles et civiles qu'ils ont encourues par l'abus qu'ils ont fait des pouvoirs usurpés du gouvernement.

La clémence et l'oubli pouvaient être une bonne politique si, se faisant justice à eux-mêmes, ces hommes se fussent retirés et fussent allés jouir ailleurs de leurs gains illicitement acquis.

Mais du moment où ils continuent à vouloir s'imposer, où ils nous menacent d'une nouvelle et funeste intervention dans notre politique, ce serait une duperie que de ne pas nous servir pour les paralyser des armes que les lois et leurs méfaits nous fournissent contre eux.

Ceux que ne pourra atteindre la justice criminelle, devront être poursuivis civilement pour tous les actes qui ont causé des pertes soit à l'Etat, soit à la ville, soit aux particuliers. Il faut leur rendre impossible le séjour de la Louisiane et les obliger à renoncer à cette proie qu'ils convoitent encore. Nous espérons qu'un comité de vigilance ne sera pas nécessaire comme dernière ressource, pour empêcher ces vampires de venir de nouveau s'abattre sur la Louisiane et l'empêcher de reprendre à la vie.

MORT DU DOCTEUR DEBLANC. — Les amis du docteur Ernest DeBlanc, le dernier coroner du second et du troisième district, ont été aussi peinés que surpris en apprenant hier sa mort subite survenue dans la nuit de lundi à mardi. On nous rapporte qu'elle a été causée par une maladie de cœur.

Le Dr DeBlanc n'était âgé que de 45 ans. Sa fin prématurée sera vivement regrettée par tous ceux qui le connaissaient.

LE VOTE DU 14 OCTOBRE EN FRANCE.— Une dépêche de Londres du 20 octobre, contient ce qui suit :

"Un correspondant dit que 7,793,000 personnes ont voté dimanche dernier. C'est le nombre le plus fort depuis 1848, année où 7,893,000 ont voté. La gauche a eu 43,000 voix de moins qu'en 1876, tandis que la droite a gagné 580,000 des rangs de ceux qui se sont abstenus en 1876."

Il y a une erreur en ce qui concerne le plus fort vote, car sous l'empire il y a eu jusqu'à neuf millions de suffrages exprimés. Le plébiscite de mai 1870 a donné sept millions et demi de oui et plus d'un million de non. Quant aux chiffres du scrutin du 14 octobre, il convient d'attendre d'autres informations, car un autre correspondant a prétendu que l'opposition avait obtenu 330,000 voix de plus qu'en 1876.

THEO.—Tel est le titre d'un nouveau roman de madame F. H. Burnett. C'est un roman d'amour, dont l'héroïne est des plus sympathiques par son caractère pur et noble et son dévouement. Ce volume est imprimé en joli texte et sous un format commode. Il ne se vend que 50 cents. Les éditeurs sont MM. T. B. Peterson & brothers, de Philadelphie.

L'EXPOSITION ET LE CONGRÈS—Le New York *Times* revient sur le sujet de l'Exposition de Paris, et rappelle les devoirs du Congrès à cet égard, dans les termes suivants :

"Il faut espérer que le Congrès s'occupera bientôt sérieusement de la représentation de notre pays à la prochaine Exposition de Paris. Nous ne concevons pas quelle raison plausible on pourrait opposer au vote d'un modeste crédit qui aurait pour objet d'assurer cette représentation, et il nous semble que les objections faites jusqu'à ce jour proviennent uniquement de l'ignorance ou de quelque préjugé. On a prétendu que le Congrès n'avait pas le droit de voter un crédit de ce genre, et qu'on ne pourrait le lui attribuer que par une fausse interprétation de la Constitution.

"Un gouvernement qui, depuis des années dépense de l'argent pour améliorer ses ports et canaliser ses rivières, en vertu de la clause constitutionnelle qui l'autorise à "régler le commerce," un gouvernement qui puise dans ses caisses pour subventionner des entreprises de chemins de fer et de steamships, ne peut alléguer aucun *non possumus* quand il s'agit de faire une très petite avance dans l'intérêt évident et direct du pays entier. En outre, les pouvoirs du Congrès ne sont pas si rigoureusement limités qu'une grande latitude ne lui soit laissée dans les affaires de ce genre, et après qu'on a voté des fonds pour l'Exposition de Vienne en 1873, et pour celle de Philadelphie en 1876, il est absurde de dire qu'on ne peut rien faire pour celle de Paris en 1878."

LE CONCERT DE LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE.—La foule qui remplissait lundi soir la salle Grunewald et les couloirs attestait l'intérêt croissant qu'excitent les soirées musicales données par cette société, dont le louable objet est d'encourager et d'élever le goût de la bonne musique.

Commencé à huit heures, le concert s'est terminé à dix heures. Les organisateurs ont sagement compris qu'une séance musicale pour ne pas fatiguer les auditeurs, doit être limitée. Ces deux heures ont été fort bien remplies par les onze morceaux du programme.

Les chœurs indiquent des progrès marqués ; l'ensemble est excellent, les parties sont bien soutenues et les solos convenablement chantés et l'effet général très satisfaisant. Il y en a eu quatre : le chœur de "l'Allelulah" du *Messie*, de Handel, celui de "*Spring Nights*" de Bargiel, le chœur des "Esprits" de *Comala*, de Gade, et pour finir l'admirable chœur de *La Création*, de Haydn.

La partie vocale se composait d'une romance "Once Again," que Mlle Irène Yenni a dite avec une voix fraîche et sympathique, de la Valse de Faure "Stella" chantée avec goût et légèreté par Mlle Henriette Martin, de la romance du "Lac" par Mlle Ida Reimann et de la romance "Let me dream again" par Mlle Liberman, deux jeunes personnes douées de voix agréables.

Le jeune Marks Kaiser a exécuté avec facilité la ballade et polonaise de Vieuxtemps.

Nous complimentons sincèrement les artistes qui ont exécuté les quartettes de Mendelsohn. C'est plaisir d'entendre de bonne musique aussi fidèlement rendue.

L'événement de la soirée était la réapparition devant le public orléanais de madame Samuel (née Marguerite Elie.) Elle a fait une brillante rentrée par une exécution magistrale du Scherzo en *si* bémol mineur de Chopin.

Nous avons retrouvé chez la jeune et sympathique virtuose louisianaise cette légèreté de doigté, cette netteté dans l'observation du rhythme, cette délicatesse dans les nuances qui nous avaient laissé, il y a dix ans, un si agréable souvenir de son fin et gracieux talent. Elle a reçu un accueil très chaleureux du public qui sera certainement heureux d'avoir une nouvelle occasion de l'entendre.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Pelican*, de la Pointe Coupée :

Quelques planteurs du bas de la côte ont mis leurs sucreries en opération pour essayer les cannes et ont trouvé que le jus ne pesait que quatre degrés ce qui ne peut donner que du sucre très inférieur en petite quantité. La canne a besoin de plusieurs gelées pour mûrir et pour que le sucre se crystallise. Si les planteurs ont de la patience, nous persistons à croire que le rendement sera bon.

Nous empruntons au *Vindicator* de Natchitoches, l'information suivante :

La navigation de la rivière Rouge est très sérieusement interrompue en ce moment par les basses eaux. Nos délégués à la Convention de Shreveport n'ont pu y arriver, par suite de l'impossibilité d'obtenir passage en temps utile.

Pour montrer à quel point quelques uns de nos citoyens comprennent l'importance d'attirer l'immigration, nous avons entendu le colonel Wm M. Levy dire qu'il vendrait à des colons sérieux des sections alternées de 5000 acres de bonne terre de coteau, entre la rivière Rouge et le lac Noir, à raison de 75 cents l'acre dont 15 cents comptant et le surplus à un, deux, trois et quatre ans.

Notre section a été visitée dimanche par un violent ouragan qui a endommagé les récoltes sur pied. Le maïs a été renversé par la violence du vent et la pluie a fait tomber beaucoup de coton.

Les ramasseurs de coton sont toujours en demande à 75 cents le cent livres. L'ouverture rapide des grabots a fait retarder le passage au "gin" et les livraisons par suite ont été moins fortes que l'année dernière.

La récolte du maïs a occupé les fermiers toute la semaine dernière. Le rendement dépasse les espérances. Ce sera la première année où nous aurons produit suffisamment de maïs, mais le prix, 50 cents, indique qu'il n'y a pas encore d'excédant.

Le col. Sam Hyams a tué, la semaine dernière, sur l'île Trois Lieues, un grand chat-tigre qui mesurait 2 pieds 8 pouces de haut et 3 pieds 2 pouces de long de l'œil à la hanche.

Le juri de police des Opélousas a adopté à l'unanimité une ordonnance qui prescrit la fermeture, le dimanche, de tous les magasins excepté les pharmacies, les marchés et les boulangeries. L'ordonnance sera mise en vigueur à partir du 4 novembre. Les pénalités sont $100 à $250 d'amende ou un emprisonnement de un mois à trois mois ou les deux peines à la discrétion de la Cour.

La lettre suivante, bien que fort en retard, contient quelques informations intéressantes :

Lac Arthur, Lne, 6 octobre 1877.

Messieurs,

Malgré les cours d'eau débordés, les ponts enlevés, etc., j'ai eu le bonheur de recevoir quelques numéros de votre journal.

Quand on habite un lieu où la civilisation n'a jeté encore que quelques jalons épars, c'est un grand bonheur de recevoir un journal tel que le vôtre. Ce n'est pas que le contenu en soit bien gai, tant s'en faut.

Des désastres ; presque rien que des désastres ! Un ouragan destructeur a visité presque tout le Sud des Etats-Unis. C'est la répétition de celui qui eût lieu, il y a 21 ans et 1 mois.

Ici, au Lac Arthur, nous n'avons pas été épargnés.

L'ouragan n'a duré que deux jours seulement, mais avec une violence inouie. Ce que les chenilles avaient épargné de coton a été rasé par le vent ou enterré sous le poids de l'eau et de la boue.

Nos orangers ont également beaucoup souffert. Le vent a jeté bas le quart de la récolte d'oranges. Ce qui reste est meurtri par le frottement ou lacéré par les piquants.

On en voit donc beaucoup jaunir par suite d'une maturité maladive et puis tomber par terre. Le sol est couvert d'oranges qui pourrissent rapidement, répandant une odeur nauséabonde. La récolte de ce beau fruit sera donc bien minime cette année.

Il n'est que trop évident que nous avons une rude année de plus à traverser.

Et cependant que manque-t-il à la Louisiane, si ce n'est que quelques bonnes récoltes de sucre et de coton pour marcher à pas de géant dans la voie de cette prospérité fabuleuse qui fut si longtemps son partage.

Depuis l'avènement de Mr Hayes à la présidence des Etats-Unis, nous jouissons d'une incomparable tranquillité.

Grâce au gouvernement ferme et sage de Mr Nicholls, les deux races qui habitent la Louisiane y vivent dans le plus parfait accord.

Puissons-nous bientôt apprendre de l'infortuné Mr Victor Tomby, que l'ouragan a balayé dans les abîmes du golfe du Mexique le ver funeste qui dévore son orangerie et celles des habitants du Calcasieu.

C'est bien assez de la chenille qui paraît s'être définitivement acclimatée chez nous et qui, chaque année, se jette avec fureur sur nos plants de coton. Aussi, nos habitants, désespérés de leurs insuccès dans la culture de ce textile, jettent-ils leurs regards sur la canne à sucre.

De tous côtés on se prépare à en planter. On fait venir du Nord et de l'Ouest d'ingénieuses machines pentonteuses et très efficaces pour broyer la canne à sucre, en extraire le jus, et au moyen d'évaporateurs excessivement simples la convertir en sucre.

Ils ont raison. Cette substance est devenue un véritable élément de notre existence et le temps du sucre à vil prix paraît passé à jamais. Si mon humble et faible plume pouvait attirer quelque attention, je leur recommanderais de veiller à la conservation de leurs forêts, ainsi qu'à la reproduction du bois de chauffage.

Ce que l'exploitation de la canne à sucre demande de combustible est vraiment effrayant. Toute forêt où passe la hache est complètement détruite.

La dent des bêtes à cornes, chevaux et animaux de toute espèce qui paissent librement dans les champs détruit tout ce qui peut repousser par des troncs et racines.

Le temps est donc arrivé de mettre en pratique la méthode des européens pour créer des bois taillis. Un médiocre fossé, une simple barrière suffisent pour obtenir ce résultat.

Espérant, messieurs les éditeurs, que vos prochaines feuilles seront moins revêtues de tristesse et de deuil, j'ai l'honneur d'être votre bien respectueux serviteur,

REVILLON.

BEAUX MEUBLES A BON MARCHÉ.—On trouve à la grande fabrique de Jos B Hubbard, coin Remparts et Perdido, d'excellents meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, à des prix d'une rare modicité. Allez les examiner.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Départs.

Partis hier par la route favorite de Mobile :

David Wallace, de la maison Wallace, Cary & Co., pour New York ; les révérends père B. Justin et B. Victor, pour Washington ; Mme J. H. Henshaw, pour Montgomery ; S. Rosenthal, pour Buffalo, New York ; G. H. Cassard, pour Chicago ; Louis J. Gray, pour Cleveland, Ohio ; F. D. Lacey, pour Atlanta ; A. W. Adams, pour Savannah ; Mme Dr Keating, pour New York ; capitaine R. H. Woolfold, pour Louisville.

Levée de l'injonction.

Hier matin, le juge Rightor, de la Sixième Cour de District, a lu sa décision dans l'affaire de Paul Trévigne contre le bureau d'école. La décision soutient la motion pour dissoudre l'injonction. Le plaignant en appellera, sans doute, à la Cour Suprême.

Le rule pour dissoudre l'injonction s'appuyait sur deux raisons : 1° Il n'y a pas de lésion et par conséquent pas de cause d'action. 2° L'application de l'injonction est de nul effet et d'exécution impossible, puisqu'elle a pour but d'empêcher une chose qui est déjà faite.

"D'après notre Code de procédure, a dit le juge, il faut que l'action soit portée par quelqu'un ayant un intérêt actuel et réel et qu'il poursuit ; mais aussitôt que cet intérêt surgit, il peut intenter son action." Il ne suffit pas qu'un acte illégal ait été commis pour qu'un individu ait le droit de porter plainte devant les Cours, à moins qu'il ne montre qu'il a éprouvé un tort personnel par suite des réglements adoptés par le Bureau d'école. Ces réglements sont justes et raisonnables et très évidemment dans les droits du Bureau.

Il est clair, par conséquent, au delà de la possibilité d'un doute, que l'injonction en tant qu'elle ne concerne aucune portion du territoire de la Nlle Orléans autre que le district de la résidence du plaignant ne peut rester debout et doit être dissoute, car lui, comme individu, ne peut se plaindre que de l'établissement d'écoles séparées dans la circonscription territoriale où son fils est forcé par la loi, en commun avec d'autres élèves, de chercher les bénéfices de l'éducation publique. Il ne peut assumer ni la tâche ou la prérogative d'un fonctionnaire, ni se constituer le champion d'aucun droit excepté le sien.

La cour serait forcée en conséquence de restreindre l'opération de l'injonction au district d'école du domicile du plaignant. Mais comment la cour peut-elle la restreindre quand la pétition n'indique pas le district du domicile du plaignant. Il suit de là que même cette satisfaction restreinte ne peut être accordée.

Le juge démontre ensuite que le plaignant n'a souffert aucun tort et qu'il ne peut soutenir une injonction contre un tort supposé. Le plaignant dit bien que le Bureau a établi des écoles séparées entre elles par une ligne de couleur, mais il n'allègue pas qu'on refuse de recevoir son fils dans une école de blancs. Les cours ont assez à faire, dit en terminant le juge, à redresser les torts "réels et actuels," à donner force aux "droits réels et actuels" sans multiplier leurs devoirs dans le redressement des torts en perspective qui peuvent n'arriver jamais ou dans la défense de droits futurs qui peut être jamais n'existeront.

L'injonction est dissoute.

L'embranchement.

L'affaire de l'embranchement du chemin de Mobile à la presse de la Levée par la rue Montégut et venant par circuit se relier, le long de la Levée, à la ligne principale, semble devoir marcher promptement vers sa réalisation. La société de la Presse à coton offre à la compagnie pour le service de la voie nouvelle, l'usage de trois ou quatre îlets de terre, situés au delà de la rue Claiborne. Sur cet emplacement, la compagnie pourra établir ses ateliers, ses machines, et même transférer tout son établissement de Mobile. C'est son intention, dit-on, et il y a de grandes raisons pour croire que le projet sera effectué.

Accident.

Lundi soir, R. C. Stockton a glissé rue du Bassin et est tombé de manière à faire partir son pistolet dont la balle l'a atteint au gras de la jambe. Stockton a été conduit à l'hôpital.

Arrêté.

Thos. Moylan qui est accusé d'avoir assailli Mme Schmidt avec un brass-knuckle la semaine dernière, et d'avoir donné un coup de canif à son mari, a été arrêté lundi et écroué à la sixième station.

Le bateau dragueur G. W. R. Bayley.

Un télégramme du capitaine Eads dit qu'il y a eu une crue suffisante dans la rivière à Pittsburg pour permettre au bateau dragueur de la compagnie des jetées, de partir pour sa destination. On croit qu'il sera ici dans le cours d'une semaine. Il est certain qu'il aidera puissamment au courant du fleuve pour désobstruer la Passe du Sud. Mais la désobstruction par ce moyen sera-t-elle permanente ? Voilà la question.

Attention et ne plaisantez plus.

John Lawler, grocer au coin des rues Magasins et Ste-Marie, a été arrêté lundi, pour cause d'obstruction sur la banquette. Pour le même délit, S. Francind, grocer au coin des rues Magasins et Philip, a été arrêté également.

Rapport mortuaire.

Pendant la semaine qui a fini dimanche 21 octobre, il est mort à la Nouvelle Orléans 112 personnes dont 65 du sexe masculin, 47 du sexe féminin, 70 de race blanche, 42 de race de couleur. Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont la petite vérole 4 ; fièvre d'infection 10 ; consomption 16 ; tétanos 8 ; convulsions 5 ; débilité enfantine 5, noyés 3.

Les Waterworks.

Un de nos confrères a fait une erreur singulière, en parlant des recettes des Waterworks. Il a dit que les revenus de cette usine s'augmentaient chaque année et que déjà depuis le 1er octobre on avait reçu de cette source plus de $91,000. Nous ne croyons pas qu'en toute l'année on ait reçu cela et nous ne croyons pas que depuis le 1er octobre les recettes se soient élevées au-dessus de 3000 ou 4000 piastres.

Certainement ce n'est pas cela qui peut faire monter les bons qui hélas ! ne montent pas du tout, et qui monteront encore moins si l'administrateur Edwards veut exiger de la compagnie qu'elle remplace immédiatement les vieilles bouilloires de l'usine, et qu'elle substitue des conduits de fonte aux anciens qui sont de terre, et très faibles par conséquent, et qui ne pourraient résister à une grande pression de l'eau. Mr Edwards doit recommander aussi la pose d'un conduit de 30 pouces le long de la levée, à partir de la rue du Canal jusqu'au bout du côté d'en bas, comme cela existe en dessus de la rue du Canal.

Nous pensons que ce conduit serait fort onéreux et ne rendrait rien, à en juger par le grand conduit qui fut posé par l'ancienne compagnie d'après l'avis du surintendant d'alors, le général Braxton Bragg et qui s'étend à une certaine distance du côté d'en haut. Dans ces endroits éloignés de l'usine, on a l'habitude des citernes et il n'y a guères que les plus riches propriétaires, ayant des jardins à faire arroser, qui désirent recevoir l'eau du fleuve. Le nombre de ces propriétaires est fort limité. Aussi ce grand tuyau a coûté beaucoup de frais sans compensation appréciable. Si l'on veut que la compagnie tienne, il faut la ménager surtout à son début.

Réparations à la Salle des Représentants.

En outre des réparations qu'il y avait à faire à la Salle des Représentants, il fallait élever une plateforme, fournir cent-vingt bureaux ainsi que des tapis. Les soumissions suivantes avaient été adressées à Mr Louis Bush, orateur de la Chambre :

L. D. Stafford	$ 1,020 00
J. Christie	1,000 00
James E. Pernet	960 00
McCracken & Brewster	840 00

Le contrat, par conséquent, a été adjugé à ces derniers entrepreneurs.

Ekmuzesis.

Ekmuzesis est le nom donné par le professeur Fontaine à un plan de son invention pour dessécher la ville et ses environs. Ce plan consisterait à creuser un canal d'un point donné sur le fleuve, près de la crevasse de Bonnet Carré, sur les derrières de la ville, à un point au-dessous où il rendrait ses eaux au fleuve. Par ce canal qui aurait 26 pieds de profondeur sur 30 de large, passerait un courant d'eau de trois milles à l'heure. Dans ce canal aboutiraient de larges tubes, servant d'égouts à toutes les parties de la ville et de la plaine.

Le travail coûterait $795,785 60. Cette estimation si précise et si minutieuse nous charme et nous croyons que ce projet de canal en long, contrairement à tout ce qui s'est fait jusqu'à présent, est le meilleur de tous ; mais nous ne voyons pas où la ville prendrait ces $800,000. Par conséquent, l'exécution du plan attendra un temps plus propice.

Taxes d'Etat.

L'Auditeur ayant profité des nébulosités de la loi pour étendre autant que possible le délai accordé aux contribuables dans le payement de la taxe, a adressé aux collecteurs une lettre où il leur recommande de préparer les listes de délinquants de manière à pouvoir déposer ces listes au bureau de l'Auditeur le jour même du prochain réglement. Les contribuables n'ont donc plus qu'un délai de 5 ou 6 jours pour s'exécuter. S'ils n'ont pas réglé eux-mêmes avant le 1er novembre, ils encourront toutes les pénalités de la loi.

Académie de Musique.

Aujourd'hui, matinée à l'Académie de Musique avec "Our Boarding House" pièce américaine dont le succès se soutient à merveille. Elle intéresse beaucoup et amuse à la fois, et en même temps elle est bien jouée. Miss Alice Leigh qui représente Mme Colville, la maîtresse de la pension, Miss May Roberts qui représente Béatrice Manheim, la pensionnaire, miss Waugh qui fait Mme Dalrymple et MM. Graham, Lingham, Harry Little et plusieurs autres acteurs se sont tous acquittés de leurs rôles d'une manière intelligente, habile et parfois très remarquable.

Cette troupe est une des meilleures qui aient jamais été appelées à jouer la comédie à l'Académie de Musique. Nous croyons donc qu'il y aura beaucoup de monde à la matinée d'aujourd'hui.

Théâtre St. Charles.

Les minstrels du vieux St. Charles ne jouent pas dans le désert ; ils savent attirer les gens et, de fait, ce qu'ils disent et ce qu'ils chantent serait entendu partout avec plaisir. Ce sont de bons comédiens et de bons chanteurs. Ils ont la voix de la nature, mais de la nature dressée et cultivée avec habileté et succès. Les dames peuvent aller à St Charles sans craindre d'avoir leurs oreilles blessées par de fausses notes ou par des traits de gaîté grossière.

Ces minstrels, vraiment noirs, sont raffinés dans leur langage et dans leurs gestes, et ils combinent la plaisanterie et la farce, la facétie et la drôlerie avec tant d'entrain et en même temps de retenue que personne n'a jamais à s'en plaindre. Il y aura matinée, aujourd'hui, à St-Charles, et l'on pense avec raison que la bonne réputation de ces minstrels fera accourir les dames.

Billard à la main.

Le célèbre joueur de billard à la main a donné hier soir sa seconde séance à la rotonde St-Charles, en présence d'une affluence plus considérable encore que celle du soir précédent. Mr Adams, à cette seconde séance dont la durée a été d'une heure au moins, a fait preuve d'une dextérité vraiment surprenante ; il a exécuté des carambolages merveilleux et dont l'explication serait à coup sûr qualifiée d'exagération.

Le séjour de M. Adams dans notre ville se prolongera jusqu'à la fin de la semaine et nous engageons fortement les admirateurs du billard à assister à une des intéressantes séances du maître-joueur, comme une curiosité qu'il ne leur sera peut-être pas donné de voir de longtemps, si jamais.

Bureau de Police.

Les commissaires de police se sont réunis hier soir, et ont examiné les diverses plaintes portées contre les officiers trouvés en défaut dans l'exercice de leurs fonctions.

M. Pointdexter, accusé de s'être endormi pendant le service, est condamné au paiement d'une amende de cinq jours de traitement.

Geo. Alexander, trouvé coupable d'avoir tenu, en dehors du service, une conduite tapageuse en compagnie de trois camarades, est renvoyé de la police.

C. Peinel, officier du 3me precinct, faisant service de nuit, est sévèrement réprimandé et acquitté ; la plainte formulée contre lui d'avoir fait subir d'horribles traitements à un prisonnier, dans un café-concert de la rue Royale, n'étant pas prouvée à la satisfaction du Bureau.

Emile Leprêtre et J. T. Gallager pour une légère offense, sont censurés sans condamnation.

Plusieurs démissions sont acceptées et le Bureau s'ajourne.

CONSEIL DE VILLE.

Séance régulière du Conseil municipal hier,—présidence du maire.

Une offre de M. Léon Godchaux relative à la fourniture d'un uniforme d'hiver à la police est acceptée. M. Godchaux demandait $20 par uniforme et accepte les conditions de la ville quant au paiement, qui ne doit s'opérer qu'au commencement de l'année prochaine.

Deux ordonnances sont adoptées : l'une votant l'allocation de $1,535 05 pour couvrir certaines dépenses de l'administration, et l'autre votant $1,316 29 en faveur de R. J. Connoely, pour réparations faites aux chemins en planches du 2me et 3me district.

La ferme du bateau passeur du 3me district est concédée à M. O. A. Johnson, au prix de $305 par mois.

Le privilège accordé à Mr Jacob Fink d'exploiter un débit de liqueurs dans la bâtisse des cours de justice est révoqué.

TEMPÉRATURE,—23 oct 1877.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	68	15
Midi	65	20
3 P.M.	68	20
6 P.M.	65	18

—On parle à Washington, dit le *Courrier des Etats-Unis*, du remplacement de sir Edward Thornton comme ministre de la Grande Bretagne aux Etats-Unis. Ce bruit est accrédité par l'absence prolongée de sir Thornton, à qui, dit-on, son gouvernement donnerait une mission en Europe, probablement à Vienne. On pense que, si cette prévision se réalisait, son successeur serait l'Hon. Lionel Sackville West, actuellement ministre britannique à Buenos Ayres, poste occupé par Sir Edward Thornton avant sa nomination aux Etats-Unis. M. West est un diplomate distingué, qui a rempli autrefois les fonctions de ministre plénipotentiaire à Paris en l'absence de l'ambassadeur.

LA RÉFORME MUNICIPALE A NEW YORK. —Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis* :

Un meeting est convoqué pour lundi prochain, 22 octobre, à Steinway Hall, 8 heures du soir, dans le but de préparer les voies à l'adoption par le peuple, des amendements à la constitution proposés par la commission municipale nommée par le gouverneur Tilden, et dont M. Wm M. Evarts était président relativement à l'administration des grandes villes. L'objet de la commission et du meeting est d'une haute importance. Reste à savoir si les dispositions proposées sont de nature à l'atteindre. Ces dispositions sont très contestées, et il est douteux que les amendements soient adoptés.

LE RÔLE DU CLERGÉ EN FRANCE. — Edmond About, dans le *XIXe Siècle*, fulmine contre les ignorances du clergé dans les termes suivants :

"Sous ce gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, qui défend qu'on dise qu'il est "le gouvernement des curés," nous voici en pleine agitation cléricale, ultramontaine et jésuitique. Les sacristies sont en feu. Au signal parti du Vatican, notre épiscopat,—qui est moins français que romain,—a donné le branle. Nous parlions l'autre jour du mandement électoral de M. l'archevêque de Bourges ; il y en a bien d'autres ! Mandement dans le diocèse de Chambéry, mandement dans le diocèse de Saint-Claude, et dans le diocèse de Châlons, et dans le diocèse d'Arras, et dans le diocèse d'Auch, etc. C'est de quoi tapisser les colonnes de l'*Univers* et du *Monde*. Et si, à côté de ce qu'on publie, nous avions tous les *monita secreta* qu'on ne publie pas ! Il se peut que plus tard certaines élections donnent lieu à des enquêtes parlementaires, et alors nous en apprendrons de belles, pour peu que les enquêtes soient conduites avec sagacité et fermeté.

La *Liberté* fait justice de ces exagérations.

Il y a en France quatre-vingt-neuf départements et autant d'évêques ; la plupart sont des hommes d'une grande expérience ; ils savent, comme il est dit dans le livre de Job "que la sagesse est dans les vieillards et que la prudence est le fruit d'une longue vie." Aussi l'épiscopat français ne s'est point jeté à corps perdu dans la lutte électorale ; seule quelques évêques—on en pourrait à peine citer dix—ont cru devoir adresser aux fidèles de leur diocèse quelques conseils au sujet des élections prochaines. Nous reconnaîtrons même que les mandements de ces évêques ne s'écartent point du langage mesuré qui distingue en général les écrits des chefs du clergé ; toutefois, nous n'avons pas cru devoir les reproduire, parce que nous estimons qu'une séparation de fait, sinon de droit, s'est produite entre l'Eglise et l'Etat, et qu'il importe que cette séparation qui est dans nos mœurs soit maintenue.

Il faut bien que cette opinion soit fondée, puisque sur 89 évêques près de 80 ont gardé le silence. Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, s'est cru autorisé à donner quelques conseils aux conservateurs ; il en avait le droit, puisqu'il appartient à la chambre haute. On remarquera d'ailleurs qu'il s'est adressé non point aux fidèles de son diocèse mais "à un ami."

Nous n'entendons nullement blâmer les évêques qui n'ont pas cru devoir rester en dehors de la lutte électorale, mais nous réservons notre approbation pour ceux qui ne les ont point imités. En pareil cas, la parole est d'argent mais le silence est d'or.

UN NOUVEL OPÉRA DE DE FLOTOW— "Un des trois opéras nouveaux que le Théâtre-Italien doit donner cet hiver, dit le *Figaro*, est de Flotow. Le titre d'*Aurélia* n'est que provisoire.

"C'est à M. de Lauzières de Thémines que M. Escudier, d'accord avec le compositeur, a commandé le poème. Notre confrère l'a écrit en italien et en français l'ouvrage de M. de Flotow étant destiné à être exécuté sur l'une de nos scènes lyriques, après l'avoir été aux Italiens. On sait par ses nombreuses traductions de nos meilleurs opéras que M. de Lauzières manie avec le même bonheur les deux langues.

THÉODORE BARRIÈRE.—Le télégraphe a annoncé la mort d'un des auteurs dramatiques parisiens les plus féconds.

Théodore Barrière était né à Paris en 1823, il appartenait à la famille des graveurs-géographes, attachés depuis près de quarante ans au Dépôt de la guerre et de la marine, et fut occupé lui-même, pendant près de dix années (1834-43), de travaux graphiques. Consacrant toutefois ses loisirs à la littérature dramatique, il écrivit, à vingt ans, sa première pièce, Rosière et Nourrice, jouée au théâtre Beaumarchais avec un succès qui la fit passer dans le répertoire du Palais-Royal.

Il s'associa dès lors à divers dramaturges déjà connus, et signa avec eux, de 1842 à 1860, une cinquantaine de pièces qui composent son répertoire. Son nom dut son principal retentissement aux Filles de marbre qu'il donna au Vaudeville en 1853, avec M. Lambert Thiboust ; elles sont restées jusqu'ici un des succès les plus soutenus de ces dernières années, et comme la contre-partie brillante de la Dame aux camélias. Depuis cette œuvre, le nom de M. Barrière a eu sur le public un grand ascendant.

Il a donné seul : De midi à quatorze heures (1851) ; les Bâtons dans les roues (1854) ; les Parisiens, annoncés d'abord sous le titre de Parisiens de la décadence (1855), etc. Il faut lui rapporter ensuite pour sa part de collaboration : avec M. Poujol, Jeanne de Naples, drame (1842) ; avec M. Maurice de Saint Aguet, les trois Femmes (1844) ; avec M. Duval, le Seigneur des broussailles (1845) ; avec M. Clairville, les Chroniques bretonnes, vaudeville (1848) ; avec Henri Murger, la Vie de Bohême (1849) ; avec Bayard, Quand on attend sa belle (1850) ; avec M. Marc Fournier, Manon Lescaut (1851) ; avec M. Michel Carré, un duel chez Ninon, Laurence, la Plus belle Nuit de la vie (1849-1851) ; avec M. Jaime fils, l'Ane mort, la Boissière, drames en cinq actes (1853) ; avec M. Lambert Thiboust, une Femme dans une fontaine (1853) ; avec M. A. de Beauplan, le Lys dans la vallée (1853), imitation du roman de Balzac froidement accueillie au Théâtre-Français ; avec Jules Lorin, le Piano de Berthe, Quand on veut tuer son chien (1852-1853) ; avec M. Henri de Kock, la Vie en rose (1854) ; avec M. Anicet Bourgeois, la Vie d'une comédienne (1854) ; enfin avec M. Adrien Decourcelles, son principal collaborateur, les Douze travaux d'Hercule, un Vilain monsieur, les Portraits, la Petite cousine, un Monsieur qui suit les femmes, l'Enseignement mutuel, English exhibition, un Roi de la mode, Tambour battant, la Tête de Martin, une Vengeance, les Femmes de Gavarni, Monsieur mon fils (1848-1855).

M. Barrière a donné, en 1856, au Vaudeville, avec Antoine Fauchery, Calino, en un acte, et surtout avec M. Ernest Capendu, les faux bonshommes, bouffonnerie satirique en quatre actes, pleine de verve, qui, après avoir joui d'un long et brillant succès, a été reprise par le Gymnase en 1860. Les auteurs lui ont donné pour pendant, au Vaudeville, mais avec moins de bonheur, les Fausses bonnes femmes, en cinq actes (décembre 1857) et ont aussi produit ensemble l'Héritage de M. Plumet, en quatre actes (Gymnase ; mai 1858).

M. Barrière a fait jouer encore, avec divers collaborateurs : l'Outrage, drame en sept actes, avec M. Plouvier (Porte-Saint-Martin, février 1859) ; avec Mme Regnault de Prébois, une Pécheresse, drame en cinq actes (Gaîté, 1860) ; le Feu au couvent, comédie en un acte (Théâtre-Français, 1860) ; l'Ange de Minuit, drame fantastique en six actes, avec M. Ed. Plouvier (Ambigu, mars 1861) ; la Maison du Pont-Notre-Dame, drame en cinq actes, avec M. H. de Kock (même théâtre, 1861) ; les Ivresses ou la Chanson de l'amour, comédie en quatre actes (Vaudeville 1862) ; Une corneille qui abat des noix, comédie en trois actes, avec M. L. Thiboust (Palais-Royal, 1862) ; le Bout de l'an de l'amour, causerie à deux (Gymnase, 1862) ; le Démon du jeu, comédie en cinq actes, avec M. Crisafulli (même théâtre, 1863) ; un Ménage en ville (même théâtre, 1864) ; Aux crochets d'un gendre (Vaudeville, 1864), comédie en quatre actes avec M. L. Thiboust ; etc.

—Un flatteur demandait à Offenbach si la vocation musicale datait chez lui de la première jeunesse.

Le maestro répondit avec simplicité :
—Je n'avais pas sept ans... C'était par un hiver très rigoureux. Un jour, je soufflai dans mes doigts... il en sortit de la musique !

—Le jeune Oscar P.... a fait un héritage et est en train de l'expédier.

Hier, il invite quelques amis à dîner, au restaurant.

Mécontent de la lenteur du service, il s'oublie jusqu'à donner un soufflet au garçon.

Ce dernier ce contient et ne dit pas un mot.

Mais, quand on apporte l'addition, l'homme à la main leste reçoit avec effroi.

Voici ce qu'il avait lu :
Deux soufflets : 200 francs.
—Comment ! deux cents francs ?
—Oui, monsieur, lui répond le garçon, quand je ne les rends pas, c'est *cent* francs la pièce.

—On lit dans le Moniteur haïtien, de Port-au-Prince :

"Un incendie qui aurait pu prendre des proportions considérables, sans la promptitude avec laquelle les secours ont été organisés, s'est déclaré dans une maison de la rue Parvée.

"Aux premiers cris d'alarme, le président de la République était accouru sur le théâtre de l'incendie et stimulait par sa présence le zèle et le courage des travailleurs.

"Les ministres, S. G. Monseigneur l'Archevêque, le clergé, les autorités locales, les autorités de la ville et une grande partie de la population, qui s'étaient également transportées au premier signal sur le lieu du sinistre luttaient avec un courage égal contre le fléau destructeur.

"L'incendie s'est propagé si rapidement qu'en moins d'une heure, huit maisons et leurs dépendances ont été la proie des flammes. Néanmoins, à cinq heures, on était maître du feu.

"Au plus fort de l'incendie, M. l'abbé Kersenzan, le vénérable et courageux curé de la cathédrale de Port-au-Prince, a été à moitié asphyxié par la chaleur suffocante à laquelle il s'était exposé en essayant d'éteindre les flammes attisées par les vents d'ouest."

L'immigration en Louisiane.

Aux journalistes de l'Etat de la Louisiane

Le Bureau d'immigration de l'Etat de la Louisiane reçoit beaucoup de lettres de diverses sources demandant des informations pour des fermiers, des artisans, des journaliers, des hommes d'affaires et des capitalistes qui désirent s'établir dans cet Etat ou y placer des capitaux.

Notre bureau a lancé deux circulaires descriptives avec des cartes pour servir à ceux qui cherchent des renseignements. Nous avons expédié beaucoup de circulaires et d'exemplaires de "la Louisiane telle qu'elle est" et répondu à quantité de lettres.

Notre bureau a ouvert des registres pour y insérer la description des terres à vendre, des propositions de terres à louer ou de terres à travailler à la part, ainsi que toutes propositions propres à éclairer les immigrants qui désirent venir en Louisiane.

Nous enregistrerons toutes ces descriptions et propositions dans nos livres, qui seront toujours à la disposition des étrangers et des personnes désireuses d'acheter, et ces descriptions fourniront au bureau une source additionnelle d'informations précieuses pour ses prochaines circulaires ou pour les réponses à faire aux demandes de renseignements.

Comme notre bureau n'a pas de fonds ni de revenu autre que les petites contributions reçues de négociants et autres personnes de la Nouvelle-Orléans qui souscrivent pour nous aider dans nos travaux, nous prions respectueusement les éditeurs de journaux de cet Etat de publier cette notice, quelques semaines ou quelques mois sans frais pour le bureau dans l'intérêt de l'immigration et de l'Etat.

WM BOGEL, Président.
Bureau d'immigration de la Louisiane, No 8 Commercial Place, Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1877.

A nos Abonnés des campagnes

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est à nos derniers, à qui leur poste local ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix d'abonnement.

VINS FINS, MUSCAT, GRENACHE, SHERRY ET PORTO.—La maison Paul Gelpi & Bro., rue Decatur 37, a reçu par le vapeur Mississippi de Liverpool plusieurs consignations de vins très fins des marques les plus célèbres, que nous recommandons aux personnes faibles de santé ou aux personnes qui aiment à avoir du bon vin sur leurs tables. Voyez l'annonce.

—No. 2.—

Comment cela se fait-il ?—Le premier objet de la vie chez le peuple américain est de devenir riche. Le second est d'obtenir une bonne santé. On peut acquérir la richesse par l'énergie, l'honnêteté et l'économie, et l'on peut obtenir la santé en usant du Green's August Flower. Si vous souffrez de quelques-uns des effets de la dyspepsie, du foie, de l'indigestion, etc.... tels que le mal de tête, les palpitations de cœur, les aigreurs dans l'estomac, la constipation, les pesanteurs de tête, les prostrations nerveuses, les humeurs noires, etc.... Vous n'avez pas besoin de souffrir un jour de plus. Deux doses d'AUGUST FLOWER vous soulageront immédiatement. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Taille régulière 75 cents. Positivement vendu par tous les droguistes de première classe dans les Etats Unis.

—146—

Un foie négligent.—La nature a assigné à la bile trois fonctions importantes. Elle doit aider à la digestion, servir à la coloration du sang et faciliter essentiellement les évacuations. Quand le foie est frappé de torpeur, il s'en suit un choc complet dans l'estomac et les boyaux ; la bile en grande quantité est injectée dans la circulation, et les constipations et les indigestions en sont les résultats. On éprouve aussi des douleurs à l'épaule et au côté droit, des maux de tête, le vertige, on a la peau jaune, la langue chargée et des nausées, mais les "Hostetters Stomach Bitters" remédient à tout cela en faisant cesser les troubles organiques et en rétablissant les forces physiques. Les fièvres intermittentes et rémittentes, les troubles urinaires et utérins, le rhumatisme, la goutte, et d'autres maladies cèdent aussi à l'influence de ses fameux bitters. Ils sont le remède favori du peuple.

Décédée Dimanche, 21 Octobre 1877, à l'âge de quarante six ans, Dame VICTOR DEMORUELLE, née Léontine Macoin.

Décédée, hier, à une heure P. M., Dame Vve CORBINE CHESSÉ, née CORBET, âgée de quatre-vingt-sept ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Chessé, Marine et les officiers et membres de la Société "l'Equité" sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après midi, mercredi, 24 octobre 1877, à quatre heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière demeure, rue Bourgogne, entre St. Philippe et Dumaine, No 216.

Décédé, hier matin, à une heure et demie, à l'âge de quarante cinq ans, Docteur ERNEST DEBLANC. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille, sont respectueusement priés sans autre invitation d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 4 heures P. M. précises.

Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, encoignure des rues Ursulines et Johnson.

Avis d'enterrement.—Salle du Y. M. B. A. —Les officiers et les membres du Y. M. B. A. sont requis de s'assembler, à leur salle, MERCREDI, 24 du courant, à 2 heures P. M., pour assister aux funérailles du frère Dr E. DEBLANC, membre honoraire et médecin de la société.
Par ordre, E. LALMANT, Président.
A. BRILL, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.
17..............Rue de Chartres..............17

NOUS recevons en ce moment de fortes additions à notre stock ET VENDONS AUJOURD'HUI AUX PRIX ET AU-DESSOUS DES PRIX QUE NOUS DEMANDIONS AVANT LA GUERRE.
TAPIS AXMINSTER, Welton, Velours.
BRUXELLES, INGRAINS à 3 plis, Venitiens, Chanvre.
TOILES CIRÉES, STORES.
COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS, Etoffes à rideaux.
RIDEAUX DENTELLE ET NOTTINGHAM, Garnitures, &c.
30 sept—3m PP. A. BROUSSEAU & SON.

Maladies de l'Œil et de l'Oreille,
Dr C. BEARD, Oculiste.
ORLEANS INFIRMARY,
No 143 rue du CANAL.
LES malades de la campagne trouveront à l'Infirmerie les facilités nécessaires pour leur entretien. 27 avril—6m—PP

Bon Placement.
ON demande $150,000, que garantiront de bonnes valeurs collatérales. Intérêt libéral.
S'adresser à LEMARIE & HARRIS.
24 oct—24, 27, 30. Lettre F., Galder Court.

Changement de local.
MR C. RAYMOND a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a transféré son magasin de meubles du coin des rues Bienville et Royale au No 37 de la rue Bienville. Remerciant le public du bienveillant patronage qu'il lui a été accordé jusqu'ici, il le prie de vouloir bien le lui continuer à son nouveau local. 24oct—1m

Demande.
ON demande une jeune française pour servir dans la salle à manger d'une famille qui ne parle que le français. S'adresser au No 446 de la rue Prytania, entre les rues Josephine et St-André. 24oct—1t

AVIS.
MA femme, Amelina Saindon, ayant quitté le domicile conjugal ; je préviens le public que je ne serai pas responsable des dettes qu'elle pourrait contracter.
JACQUES DELILLE.
24oct—1t Nlle-Orléans, 23 octobre 1877.

Avis aux familles.
L'ETABLISSEMENT de teinture et nettoyage, dirigé par E. E. GEORGEST, transféré de la rue Rampart à l'encoignure Dumaine et Bourbon, où les commandes de la ville et de la campagne seront reçues. Un choix varié de Paris est attaché à l'établissement. Il apportera le plus grand soin aux nettoyages qui lui seront confiés. 23oct—3t

Demande d'appartement meublé.
DEUX dames devant passer l'hiver à la Nlle-Orléans désirent arrêter immédiatement, dans une maison parfaitement recommandée et où le français est la langue en usage, un appartement meublé, très élégant et composé de trois ou quatre pièces. Les meilleures recommandations seront fournies.
Adresser les propositions, description des lieux, références, termes et conditions au Bureau de la Poste, N. O., G. W. B., Boite 351.
23oct—3t

Demande.
ON demande pour avoir soin de deux jeunes enfants, une jeune femme respectable qui parle correctement le français et a de bonnes recommandations. S'adresser pendant la journée, avant midi, au No 267 de la rue de l'Esplanade.
23oct—3t

Demande de cocher.
UN COCHER pouvant donner des recommandations pourra obtenir une place. S'adresser 191 rue St-Charles. 23oct—3t

Bureau du percepteur des taxes du Deuxième District, au No 47 de la rue St. Louis.—Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1877.—Avis est donné aux contribuables du Deuxième District que, le 1er novembre, je remettrai une liste de délinquants à l'auditeur des comptes publics, pour être publiée.
Ceux qui désirent éviter les frais sont invités à venir s'acquitter, à mon bureau, immédiatement.
P. L. BOUNY,
Percepteur des taxes du Deuxième District.
21 oct—21, 23, 24, 28

Bureaux de la "Louisiana Oil Company," No. 37, rue de l'Union—Les actionnaires de cette Compagnie sont notifiés par le présent avis, que, conformément aux stipulations de sa charte, une élection pour sept directeurs, devant servir durant l'année suivante, aura lieu au local de la Compagnie, le LUNDI, 5 novembre 1877, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
J. A. DESLANG, Président.
A. C. LANDRY, Secrétaire. 21 oct au 5 nov

Bureau du Surintendant des Ecoles Publiques.
Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1877.
LES ECOLES PUBLIQUES DE LA VILLE, à l'exception de l'Ecole Madison et de l'Ecole Webster, seront ouvertes LUNDI, 22 du courant, à 9 heures du matin.
WM. O. ROGERS,
Surintendant des Ecoles Publiques.
21 oct—2fs

Avis.
LES ECOLES PUBLIQUES de cette ville vont être immédiatement rouvertes et le soussigné a l'honneur d'annoncer aux familles, aux professeurs et aux tuteurs qu'il est amplement préparé à fournir aux élèves tous les livres d'école dont ils pourront avoir besoin, aux prix extrêmement bas fixés par le Conseil de l'Instruction de cet Etat. Toutes les facilités seront données aux élèves pour se procurer les livres et articles de papeterie nécessaires au prix le plus bas. Les intéressés sont invités à venir examiner l'assortiment et les prix.
F. F. HANSELL.
JAS. A. GRESHAM, Administrateur.
30, rue du Camp.
14 oct—1m PP A l'Enseigne du Globe.

J. VERGNOLE.
65..............Rue Decatur..............65
—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.
Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. CZUBA & CO., Cognac ; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES
Supérieur à tout autre.
Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.
VERGNOLE,
Propriétaire, Nlle-Orléans.
4déc—1an

Attention, Chasseurs !
VOUS pouvez acheter des cartouches chargées sur commande, de
Poudre F. F. "Lesgrange" de Du Pont
Et du célèbre plomb de St-Louis,
Aux prix suivants :
poudre plomb
100 cartouches U. M. C.....3.....1.....$2.40
100 cartouches U. M. C.....3 1/4.....1.....2.50
100 cartouches U. M. C.....3 1/2.....1, 1/8, 1/4. 2.60
Chez HOYLE & ENGELSHEIM,
Agents de Du Pont's Powder Co.
Au No 32 de la rue du Canal, coin Tchoupitoulas.
23sept—1m—3Sparsem

Articles pour la Toussaint.
J. SCHWEITZER,
166..............RUE ROYALE..............166
A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, un grand assortiment d'objets pour tombes,
Couronnes en perles, immortelles en zinc et fleurs artificielles. Médaillons, inscriptions, papier noir, papier et apprêts pour fleurs en tout genre, etc., etc., etc. 21oct—2f

DR. ANFOUX,
DENTISTE.
No. 16 rue Dauphine, près Canal,
21 oct—1m NLLE-ORLEANS.

MUSCAT GRENACHE !
Vin très fin recommandé aux personnes faibles, malades ou convalescentes.
J. L Lasserre, propriétaire,
BORDEAUX.
A vendre par
Paul Gelpi & Bro.,
21 oct—7 f 37 rue Decatur.

Vins fins, de Sherry et Porto.
En débarquement
du vapeur MISSISSIPPI venant de Liverpool :
50 huitièmes VINS FINS de SHERRY, Fino, de Pasto, Montilla, Topaz, Amontillado, Oloroso Royal Arms de la célèbre marque GONZALEZ BYASS & CO., de XEREZ DE LA FRONTERA.
50 quarts et huitièmes VINS FINS DE PORTO des meilleures années, de la célèbre marque SANDEMAN & CO, OPORTO.
A vendre en Douane, ou droits acquittés par
Paul Gelpi & Bro.,
21 oct—2f 37 rue Decatur.

MLLE A. MERCIER.
Professeur de piano, chant et Langue Française.
Rue du Camp 181, coin Julie.
21 oct—7f PP

AVIS.
LE juge EDMOND MEUNIER ayant repris l'exercice de sa profession d'avocat, a ouvert son cabinet d'affaires rue Toulouse, No 50, entre Chartres et Royale. 21oct—1m

Avis.
MME THIERRY prévient ses clients et le public en général qu'elle a une grande variété de fleurs pour la Toussaint, et s'empressera de satisfaire à toutes les commandes. 21 oct—7f

GEORGE BISCHOF,
Marchand de Meubles.
Au No 77 de la rue des Ursulines, entre les rues Royale et Bourbon.
Se retirant du commerce des Meubles,
OFFRE AUX PRIX COUTANTS
SON STOCK ENTIER.
Il invite les acheteurs à s'adresser à lui avant de faire leurs achats ailleurs.
Livraison et emballage gratuits.
21 oct—1m

Cuisinière.
ON demande immédiatement une CUISINIERE pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser au No 111 de la rue Bourbon.
20oct—

Professeur de français et de mathématiques.
UN Français diplômé offre ses services comme professeur de français et de mathématiques aux personnes désireuses d'éducation, soit dans une famille. S'adresser chez M. Lefevre, rue St Anne No 7. 13oct—

On demande
UNE Française pour se charger d'enfants de sept et huit ans, et faire la couture. Il faut être libre de voyager l'été et pouvoir donner des recommandations d'un Père de l'Eglise Catholique. S'adresser Lock Box 19. 14oct—14f

Avis spécial.
MM. REINERTH & MONTARDIER ayant acheté le stock et la clientèle de la célèbre chapellerie de D'ALCY, à l'angle des rues Canal et Chartres, annoncent à leurs nombreux amis et au public en général qu'à dater du 27 du courant ils leur présenteront les chapeaux, les casquettes, &c., les plus élégants que l'on ait jamais été offerts à la Nlle-Orléans ou dans aucune autre ville des Etats-Unis.
Leurs prix seront aussi modérés et raisonnables que ceux d'aucun autre établissement de la ville. 25sept—1m

AVIS.
M. N. KUNTZ, coutelier, encoignure Canal et Carondelet, ayant fermé son établissement pour cause de réparation, prévient sa clientèle et le public en général qu'il en fera la réouverture le 16 courant, continuant comme par le passé à fournir par le marché le plus complet de sa ligne et de son genre ce qui le marché offre de mieux. Le service ne laissera rien à désirer. 9oct—1m

Vidanges.
LA LOUISIANA SANITARY EXCAVATING COMPANY est organisée sous le nouveau système à pompes et barils et, est prête tous les jours à exécuter les travaux de vidange. Les propriétaires et agents ayant des fosses à vider sont priés de s'adresser au numéro 110 Passage de la Bourse, près St Louis, ou au coin des rues Royale et Esplanade, chez le marchand de bois. Les ordres seront remplis promptement et à bas prix.
14oct—1m—3f par s

INSTITUTIONS.

Prof. L. Emile Richard,
Conservatoire de Paris.
late Musical Director,
Virginia Female Institute, Staunton, Va.
PROFESSEUR DE MUSIQUE
Vocale et Instrumentale.
(Piano & Orgue harmonium)
Adresse, Philip Werlein, N. O.

Madame Julie Richard,
late Augusta Female Seminary, Staunton, Va.
Professeur de FRANÇAIS et d'ESPAGNOL,
Adresse, Philip Werlein, Canal St., N. O.
16 oct—2m t1 21

INSTITUTION D'AQUIN.
CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans son enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.
Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes : l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Physique, etc.
Le Piano, le Chant et le Solfège sont confiés à des professeurs de mérite.
Pour les conditions s'adresser à l'Institution, 228 rue Bayou, près Claiborne. KINDERGARTEN pour petites filles et petits garçons.
28 août—6m

INSTITUT St-LOUIS
POUR LES JEUNES FILLES.
FONDÉ EN 1847.
DIRIGÉ PAR MME E. H. MATTHEY.
Enseignement Primaire, Intermédiaire et Supérieure.
TOUTES les branches d'une éducation complète française et anglaise, la langue espagnole et la langue allemande, y sont enseignées par des professeurs d'un mérite reconnu. La musique vocale et instrumentale est, comme toujours, l'objet d'une attention particulière. Les classes de Dessin, de Peinture à l'huile et d'Aquarelle, organisées l'année dernière, recommenceront aussitôt la rentrée.
Les dames et les demoiselles qui désireront suivre ces cours, seront admises aux mêmes prix que les élèves de l'Institut.
Dessin........$3 00 par mois.
Peinture......$4 00 do
25août—6m

S. N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY,
préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIÈRES MAISONS de groceries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.
sept—

AVIS.
N. O. Crédit Foncier Association. — Bureaux No 46 de la rue Decatur.—Nlle-Orléans, 11 octobre 1877.—Avis est donné aux souscripteurs au capital de cette Association que le premier versement mensuel de dix pour cent sera dû et payable, aux bureaux de l'Association, le 25 octobre 1877.
Par ordre des Directeurs,
12oct—1m G. H. NORMAN, Secrétaire.

N. O. Crédit Foncier Association.—Bureaux, No 46 de la rue Decatur.—A une élection qui a eu lieu le lundi, 8 octobre 1877, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de cette Association pour l'année courante :
J. M. VILLAVASO, ROBERT ROBERTS,
L. LABOQUE, L. MOLLO,
JOS. NOAL, A. SAULET,
GUS. PITARD, F. T. FERNANDEZ.
Et, le 10 octobre 1877, à une réunion des directeurs, Mr A. SAULET, président, Mr G. H. NORMAN, secrétaire, ont été réélus à l'unanimité, pour l'année courante.
G. H. NORMAN,
11 oct—1 mois Secrétaire.

Prof. LENORMAND,
Successeur de la célèbre Dentiste du marché Français.
ANNONCE au public qu'il arrache les dents à tout le monde, gratis, à son domicile, tous les jours de midi à quatre heures.
L'Essence de Malachite est à vendre à son office, No. 173 rue St-Philippe. 20 sept—

L'Union Française.
LE Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers ou d'établissements, que les demandes de travailleurs, ouvriers ou employés français sont toujours l'objet de la plus grande sollicitude.
Le Conseil appelle également l'attention des Français nouvellement arrivés ou autres que le Cours d'Anglais Gratuit fonctionne toujours régulièrement le Lundi, Mercredi et Vendredi de chaque semaine à 7 1/2 heures du soir, au siège de la Société.
EDGAR LARUE, Président.
MM. les membres de la Société l'Union Française, qui sont désireux de se rendre compte de la gestion de la Société et des services qu'elle rend journellement à nos compatriotes, sont respectueusement invités à passer quand cela leur sera agréable, au Bureau, où tous les renseignements leur seront donnés.
11 juin 77—1 an

ATTENTION.
M. ANDRIEU - - - 159 Povdras.
CHAUSSURES A VIS FAITES en VILLE à $3.50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, A $4 00
BOTTES et Souliers en tous genres faits ici, des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
7janv—1an V&O

Dissolution de Société.
LA société connue sous la raison sociale de A. F. PERREAUD & Cie, (se composant de MM. A. F. Perreaud & A. Chalray,) a été dissoute d'un commun accord, le 1er octobre 1877. M. A. F. Perreaud reste seul chargé de la liquidation des affaires de l'ancienne maison.
Nlle-Orléans, 14 octobre 1877. 14 oct—2f

M. A. F. PERREAUD se chargera comme par le passé de la confection de Chaussures pour dames, messieurs et enfants, à son nouveau local, 209 de la rue Royale. Il sollicite le bienveillant patronage et libéralement accordé à l'ancienne maison A. F. Perreaud & Cie.
14 oct—1m

Nouveau magasin de Modes.
Mme LEON DROUET,
INFORME respectueusement sa clientèle qu'elle a transféré son établissement de modes au No 54 de la rue de Chartres.
Reconnaissante du bienveillant patronage qu'elle a obtenu jusqu'à ce jour, elle assure celles qui l'ont honorée de leur confiance qu'elles n'auront qu'à se féliciter comme par le passé.
2octobre—

CHAS. LACOUME.
Marchand de Liqueurs, en gros et en détail.
Au No 53 de la rue St. Charles,
Près Gravier, Nlle-Orléans, Le.
SEUL AGENT POUR LA VENTE
Du célèbre BAKER RYE de Goldsborough, Forster & Co ; du OLD KELLAR BOURBON de W. W. Johnson & Co. Ces deux Whiskies sont distillés expressément pour C. LACOUME, chez qui l'on trouvera beaucoup d'autres marques de whiskies fins.
La maison approvisionne les familles, les buvettes et les groceries.
Mr LACOUME est également propriétaire de la Buvette et de la Salle de Billard St Charles, au dessous de l'Hôtel St Charles.
11 a des

BUVETTES SUCCURSALES,
Au No 112 de la rue Carondelet et au No 1 1/4 de la rue Bourbon.
Il vend tout ce qui se rattache au billard.
11 oct—3m

RESTAURANT.
RESTAURANT de VICTOR.
VICTOR BERO désire annoncer au public qu'il a transporté son célèbre RESTAURANT, de l'ancien local, No. 35 et 40 de la rue Bourbon au
No. 31 de la rue Bourbon,
Presque en face.
Les étrangers y trouveront des CHAMBRES PARFAITEMENT MEUBLÉES ET LA MEILLEURE CUISINE.
Pension par jour, par semaine ou par mois.
Billet de repas pour les négociants.
PRIX MODÉRÉS.
30sept—1m
RESTAURANT DE VICTOR — AU No. 31 DE LA RUE BOURBON.

Changement de local de la Pharmacie Homœopathique d'Angell.
LE rez-de-chaussée ainsi que les étages au dessus de la pharmacie ayant été loués à un commerçant en Thé et en Café, les effluves provenant de ces comestibles, pouvant altérer la pureté de nos médicaments, et n'ayant pu trouver un autre emplacement rue du Canal, nous sommes obligés de retourner au No 152 de la rue Juile. Le Dr. DE VILLENEUVE pourra être consulté tous les jours de 2 à 3 heures au local de notre pharmacie.
Le Dr. ANGELL Sr. se trouvera à son bureau comme d'habitude afin d'y recevoir les visiteurs.
20sept—1m D Mar J

A LOUER
La MAISON No 97 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, à proximité de deux lignes de chemin de fer urbain, celle de l'Esplanade et celle de la rue Bourbon. Excellente pour une petite famille. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade, ou au bureau de l'Abeille, No 73 Chartres. 24oct—

A louer,

A des conditions avantageuses, une HABITATION sucrière située dans la paroisse St. Landry, avec chevaux, mulets, etc., etc.
D'excellentes conditions seront faites à toute personne ayant les moyens nécessaires pour cultiver soit la canne seule, soit le coton et la canne. Garanties exigées.
S'adresser à SMALL & CO.,
21oct—7f No 136 rue Gravier

A Louer
LA maison No 99, située rue du Quartier entre Bourbon et Dauphine. S'adresser rue de l'Esplanade, No 94, ou au bureau de l'Abeille.
18 sept PP

A louer,
1° MAGASIN No 62, rue Commune, entre Magasins et Tchoupitoulas.
2° MAISON, No 486, rue du Camp, entre Félicité et Orange.
3° MAISON, No 104, rue Bienville, près Bourbon.
4° MAISON, No 17, rue Bassin, entre Canal et Douane.
5° GRAND EMPLACEMENT avec bâtisses No 124 et 126 rue St. Pierre et rue Bourgogne, près Toulouse, convenable pour dépôt de charbon ou de bois.
S'adresser à ARTHUR DENIS,
No 104 rue du Canal
11 Oct.—1m

A LOUER.
MAISON rue Hôpital, entre Galvez et Johnson, ayant 5 appartements dans la maison principale, cuisine avec 4 chambres attenant à la maison, hangar, parterre et hall sur le côté, le tout peint et en parfait état. Prix modéré.
S'adresser à S. ESCOFFIER, 45 rue Royale.
7 oct—

A louer pour cause de départ.
LE premier étage de cette belle résidence à vérandah, située à l'encoignure St. Pierre et Royale, meublée ou non.
S'adresser à l'encoignure St. Pierre et Royale, 158. 7 oct—1m

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE,
E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
27sept—77—1an

Planteurs sucriers, attention !!
Bisulfite de chaux, de
1851 - - BONNABEL - - 1877
LE seul agent antiseptique, défécateur et décolorisateur, parfait pour le jus de cannes. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre au grain ferme et pour de mélasse. Vingt-six ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.
J'ai à vendre cinq cents tonneaux de
Poudrette,
le grand engrais, fait d'excréments humains.
H. BONNABEL,
Au No 27 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 28 sept—2m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 OCT—CLASSE NO 253.

Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
21	29	36	18	47	69	70	57	49	40	64	5	39		

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature
Ce 23 Oct. 1877—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. FILIE,
Commissaires.
Méfiez-vous des fausses Loteries.

TAPIS.
ELKIN & CO.,
168..............RUE DU CANAL..............168
Reçoivent les derniers genres, les plus élégants de TAPIS
AXMINSTER, VELOURS,
BRUXELLES TROIS PLIS, ET INGRAIN
NATTES DE BUREAUX.
STORES ET CORNICHES,
RIDEAUX ET TAPISSERIE.
TOILES CIRÉES, de six à dix huit pieds de larges
Au plus bas Prix.
14oct—au 1 jv—PP

CHAS. E. KELLS
—ET—
M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.
8 juin

Le Dr B. A. POPE
Est de retour à la Nlle Orléans.
On le trouvera, à son cabinet,
No 152 de la rue du Canal,
de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.
20oct—1m

ROSADALIS—ROSADALIS
Ce célèbre agent pour purifier le sang mérite toujours de fixer l'attention de tous ceux qui souffrent. Il s'en est vendu des milliers de bouteilles. Personne ne s'en est plaint.
A vendre par
E. J. HART & CO.,
73, 75, 77, 79 Tchoupitoulas.
29 juin—

Mr D. LOPEZ
A L'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a réduit ses prix pour les GLACES de 25 cents à 15 cents et que maintenant l'on trouvera chez lui les
CREMES—VANILLE, FRAISE, BISCUITS, SORBETS, ETC., ETC. à 15 cts.
11 sept—2m

A. GEIGER,
Au No 33 de la rue de CHARTRES, coin DOUANE.
NOUVELLE-ORLEANS.
De retour d'Europe et de New York, vient de recevoir par les steamers Oberon, Borussia et Hudson, un choix complet de
Draps, Casimirs,
Etoffes à habits et à gilets de dessous,
&C. &C. &C. &C.
qu'il offre à des prix modérés.

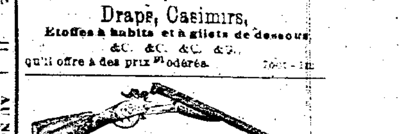

Monsieur J. SAGET annonce au public ainsi qu'à ses nombreux amis qu'il vient de recevoir une grande quantité d'armes de ses fabriques de Belgique et d'Angleterre, des genres les plus élégants, ainsi que toutes sortes d'articles de chasse.

LEON VOITIER,
21..............Rue Royale..............21

A l'honneur de prévenir le public qu'il a en magasin un grand assortiment de bandages, bas élastiques pour hommes, dames et enfants. Le département des dames, spécialement est sous les soins de Mme Voitier. Aussi, un choix de coutellerie fine. Tous les articles garantis. Repassage les mardi, jeudi et samedi.
30 sept—1m

VINET
207 RUE DU CANAL 207
Près Remparts.
Invite ses amis et le public en général à visiter son magasin, examiner ses marchandises, et se convaincre par les prix modérés qu'il peut leur vendre à meilleur compte.
Cuisines, Faïences, Articles de ménage, Verrerie, Porcelaine, &c., &c.

CHAUSSURES FINES :
pour dames, demoiselles et enfants à
L'ETOILE ROUGE,
CHAUSSURE POUR HOMMES A
LA VILLE DE NEW-YORK
Ces deux magasins sont situés l'un en face de l'autre :
COIN DOUANE ET BOURBON.
2 oct—1m

Dépôt Central de Vaccin animal.
(Race de Naples et race de Beaugency.
Vaccin provenant directement de la vache.
Au No 1 de la rue Carondelet.
CET établissement que le Bureau de Santé recommande au public, a été rouvert depuis le 25 du courant. Jours : le lundi et le mercredi pour les dames ; le mardi et le jeudi, pour les messieurs. Heures : de 11 heures à 1 heure de l'après midi. Prix, $1,00. Il y a un salon de toilette pour les dames.
30sept—1m J. DE ZAYAS, D. M.

Changement de Local.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE DE LA NOUVELLE-ORLEANS a transféré ses bureaux au No 27 RUE DU CAMP, précédemment occupé par la Compagnie du Chemin de fer du Pacifique.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

CHARBONS.
Avis spécial.
La Compagnie de Charbon St. Bernard a transporté ses bureaux au vaste local neuf No 52 de la rue Carondelet. Elle vend ses charbons aux prix suivants :
Pittsburg.....75 cents le baril.
St Bernard.....70 cents le baril.
Les acheteurs qui paient comptant obtiennent un escompte de cinq pour cent.
W. S. CAMPBELL, Agent.
4 oct—1m

Changement de bureau.
CHARBON CHARBON.
Notre bureau est maintenant au No 35 de la rue Carondelet, coin Gravier.
Nous y recevrons les ordres. La livraison du charbon se fait promptement.
Les steamers sont de notre part l'objet d'une attention spéciale.
W. G. COYLE & CO.,
Au No 35 de la rue Carondelet, coin Gravier.
21 oct—3f

Hy. J. MONTAGNET
(Successeur de ALF. LAINE, Agent,)
MARCHAND DE
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
Les commandes des planteurs, des bateaux à vapeur et des familles seront promptement exécutées.
Chantier sur la Levée, 5ème district, au pied de la rue Champs-Elysées, Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal, N. O.
Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits.
N. B.—Tout ordre reçu maintenant sera rempli à la date fixée par l'acheteur. 5 août—3m

CHARBON ! CHARBON
Le soussigné a en mains une grande quantité de CHARBON DE PITTSBURG, de première qualité, qu'il désire fournir à des prix qui sont indépendants des récentes combinaisons des vendeurs réguliers. Il recevra des ordres durant les dix prochains jours pour approvisionner les familles et les marchands.
Le charbon sera délivré à la convenance des acheteurs, et le paiement n'en sera exigé qu'à la livraison. Une réponse immédiate est faite à toutes communications.
EDWARD BOULIGNY,
Bureau du Démocrate, No 109 rue Gravier.